



Sortie au barrage
de Bort Les orgues

Tu aimes l'anglais ?
Alors rejoins-nous en section européenne !!!

Pourquoi la Section Européenne ?

- Pour **développer** tes compétences en anglais et tes connaissances de la culture des pays étrangers.
- Pour **renforcer** des capacités en langues vivantes dans un **contexte scientifique ou technique**.
- Pour **obtenir** la mention « section européenne » sur ton diplôme du baccalauréat
- Pour **participer** à la certification de Cambridge passée en classe de terminale (le CEC)
- Pour **faciliter** ton orientation post-bac
- Pour **permettre** une meilleure mobilité professionnelle après ou pendant tes études post-bac.



Pour qui ?

- Ouverte aux élèves en **seconde générale et technologique ET professionnelle**.
- Les élèves arrivant en première ou terminale peuvent aussi prétendre à la section.

Quand

Classes	Horaires d'anglais traditionnel	Anglais renforcé	Discipline Non Linguistique (DNL) *	Total heures anglais + section européenne
Seconde	3h	1h	1h	5h
Première générale	2h30	1h	1h	4h30
Première STI2D	1h30	1h	1h	3h30
Terminale S	3h	1h	1h	5h
Terminale STI2D	2h	1h	1h	4h
Bac pro : seconde / Première / Terminale	2h	1h	1h	4h

Selon l'orientation des élèves les horaires et les enseignements sont différents :

* En seconde GT :

une DNL en sciences (Sciences de la Vie et de la Terre ou Sciences physiques).

En seconde professionnelle Travaux Publics et TEB :

une DNL en enseignement technique et professionnel.

C'est quoi le CEC ?



Nos élèves de terminale générale, technologique et professionnelle inscrits en section européenne participent à des épreuves leur permettant de valider gratuitement un niveau de B1 à C1 en anglais. Un diplôme - le CEC [Cambridge English Certificate] - leur est alors délivré par l'Université de Cambridge pour certifier de leur niveau dans toutes les compétences d'expression et de compréhension.



Comment obtenir la mention section européenne ?



Avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'épreuve de langue vivante

Avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation orale spécifique de DNL

Modalités de recrutement

**WE WANT YOU
TO SPEAK
ENGLISH**

Le niveau en anglais n'est pas le seul critère pour intégrer une section européenne. La motivation est une des conditions de la réussite des élèves.

Cette section est ouverte à hauteur de 24 places en seconde GT.

EPREUVES ET SELECTION

Elèves en seconde GT : épreuves de sélection en septembre à l'écrit et à l'oral. Un entretien de 10 minutes (5 minutes en français / 5 minutes en anglais devant un jury de deux ou trois enseignants intervenant dans la section) pour apprécier les motivations et les capacités de communication des élèves.

Des épreuves écrites (en compréhension écrite et en compétence linguistique) et une compréhension orale. Ces épreuves sont passées par tous les élèves de seconde en début de l'année pour évaluer leur niveau en anglais.

Elèves en seconde professionnelle : une simple demande d'inscription suffit.



Important

A noter : Les élèves ayant été refusés à l'entrée en seconde en section européenne ont la possibilité de postuler de nouveau à l'entrée en classe de première (ils devront subir un entretien de 10 minutes face à un jury). Leur acceptation est aussi soumise au nombre de places disponibles.